

VéloCité Languedoc



Bulletin d'information n° 10

Février 2001

La ville sans contraintes.

1 Éditorial

Comme vous pourrez le constater dans le compte-rendu de Jean-François, notre dernière entrevue avec les responsables de la Mairie de Montpellier ne s'est pas très bien passée.

Bien sûr, si on veut voir les choses d'un peu haut, on peut dire que c'est un exemple typique de conflit naturel entre militants associatifs et responsables politiques. Les premiers manifestent leur impatience légitime, les seconds font état des difficultés auxquelles ils se heurtent (lourdeurs administratives diverses, opposition de certains riverains). Il y a du vrai dans tout cela. Et certains projets de la Mairie, comme celui de relier par des itinéraires cyclables les quartiers périphériques à l'Écusson, sont très positifs.

En fait, le malaise vient de plus loin. Les politiques (de tout bord) ne semblent pas avoir compris que si l'on veut s'attaquer sérieusement à la pollution et à l'encombrement de nos villes, le vélo a un rôle indispensable à jouer, non pas en concurrence mais en synergie avec les transports en commun. Nous avons l'impression d'être considérés comme un segment de clientèle électorale à satisfaire, un point c'est tout.

A l'occasion des municipales, la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUBicy, dont fait partie Vélocité-Languedoc), la Fédération Nationale des Usagers des Transports (FNAUT), et d'autres associations œuvrant pour réconcilier les villes avec leurs habitants ont élaboré en commun un questionnaire à l'intention des candidat(e)s, dont vous trouverez les grandes lignes dans ce numéro. Ce questionnaire, accompagné de quelques questions spécifiques à Montpellier, ainsi que les réponses (ou les non-réponses) des listes candidates, que nous nous empresserons de diffuser, voilà notre contribution au débat sur les municipales. Le vélo peut et doit contribuer à redonner de la vie à nos quartiers. Nous ne sommes pas à vendre pour quelques pistes cyclables.

Le président, Jacques Lafontaine.

2 Sur votre agenda

2.1 Manifestation Vendredi 23 Février 17h45

Cette manifestation contre un stationnement abusif sur une piste cyclable est remise à une date ultérieure, vu l'importance que nous comptons donner à la manifestation du lendemain rue Saint Louis. Voir le prochain numéro du bulletin.

2.2 Manifestation Samedi 24 Février 16 heures

Attention : **lundi 19 février, 20h**, préparatifs pour la manifestation, à la Librairie Scrupule, place Salengro à Figuerolles. C'est la porte à droite du café "La pleine lune", au premier étage. C'était initialement prévu le 20 février mais la salle n'était pas libre.

Manifestation Samedi 24 Février 16 heures Rendez-vous rue Saint Louis

En bref : les rues Saint Louis et Pellicier sont parmi les plus désespérantes de l'agglomération : Circulation incessante sur 2 voies, absence de trottoirs raisonnables. Impossible de les emprunter sans danger à pied, en rollers, à vélos, avec poussette. Or ce sont des rues, pas un boulevard périphérique. Nous manifestons pour reconquérir un peu de cet espace et rendre la vie agréable dans ce quartier. Voir commentaires plus loin.

3 Rues saint Louis et Pellicier

Les rues Saint Louis et Pellicier sont l'objet d'une importante mobilisation de votre Association. Le résumé des épisodes en cours :

3.1 Compte rendu d'une réunion avec les Associations de quartier

Jeudi 1er février à 20h30 à la Librairie Scrupule, place Salengro à Figuerolles.

Des riverains des rues Saint-Louis et Pellicier ou du quartier, sont venus, des piétons prévenus par les affichettes collées dans ces rues. Deux associations se sont manifestées, la présidente d'une association récemment créée « Bien vivre au Courreau et au Plan Cabanes » et le responsable du comité de quartier « Arceaux-Plan Cabane-Route de Lodève », tous fortement intéressés par l'idée de gagner de l'espace sur les voitures. Tout le monde est tombé d'accord sur l'impraticabilité de ces rues et les nombreuses nuisances pour les habitants (bruit, pestilence, pollution, danger, maisons fissurées, etc.) et pour les passants. Les demandes des habitants portent sur :

- le désir de se déplacer à pied ou en vélo en sécurité
- l'agrément du quartier
- le fait que des trottoirs agréables encouragent à laisser sa voiture pour les déplacements courts

Table des matières

1	Éditorial	1
2	Sur votre agenda	1
2.1	Manifestation Vendredi 23 Février 17h45	1
2.2	Manifestation Samedi 24 Février 16 heures	1
3	Rues saint Louis et Pellicier	1
3.1	Compte rendu d'une réunion avec les Associations de quartier	1
4	Les municipales : questionnaire de VéloCité aux candidats	2
5	Compte-rendu de la réunion avec la Mairie de Montpellier	3
5.1	Le long du tramway (suite)	3
5.2	Les parkings	3
5.3	Pistes variées	4
5.4	Le jalonnement	4
5.5	La ligne 2 du tramway	4
5.6	Conclusion	4
6	Compte rendu de l'Assemblée Générale du 10 Novembre 2000	4
7	Activités passées	5
8	Nos adhérents écrivent : itinéraires, points de vues, ...	5
8.1	Poteaux arrachés	5
8.2	À suivre	5
9	Revue de presse	5

– l'accès de ces rues aux handicapés, actuellement impossible (il a été décidé de contacter des associations de handicapés pour les associer à la pétition et aux actions).

Des propositions ont été faites : plusieurs manifestations, dont un repas de quartier au printemps, dans la rue Saint-Louis rendue aux gens du quartier. Pour la manif du 24 février, des habitants de cette rue proposent de descendre tables, chaises et pots de fleurs.

La majorité des personnes ne se connaissaient pas, mais les échanges ont été riches. La réunion a permis aux participants de se rencontrer, de se découvrir plusieurs à souffrir du fléau qu'est la voiture, de s'autoriser à imaginer leur quartier autrement. Les manifestations prévues devraient contribuer à renforcer la construction de ces liens entre les habitants.

À cette réunion, plusieurs participants rappellent des faits historiques mais qu'il peut être utile d'avoir en tête :

- Il y a bien longtemps, la RN113 (Béziers-Nîmes) passait par la place de la Comédie. Le tout premier contournement, bien avant l'autoroute A9, faisait passer tout le trafic du sens Nîmes->Béziers par la rue St-Louis et la rue Guillaume-Pellicier. Ce fut terrible.
- Il y a une dizaine d'année, la rue St-Louis n'avait qu'une voie de circulation, et une voie de stationnement.
- Il y a environ 3 ans, des commerçants avaient déjà demandé le passage à une voie.
- Un résident de la rue St-Louis a vu lui-même environ 7 accidents de voiture (sans piéton ni cycliste) en un an et demi dans la rue St-Louis. Une voiture s'est encastrée sous sa fenêtre au rez-de-chaussée, une autre sous la fenêtre du voisin en face. Et sans les barrières autour du bar "La Cigale", il y aurait sans doute eu de très graves accidents.
- Mustafa a lui-même été témoin d'un accident, avec un piéton qui était descendu sur la chaussée pour lui laisser le passage (puisque'on ne peut pas se croiser à pied) et a été fauché par une fourgonnette.
- par ailleurs, selon le responsable du comité de quartier, il y a eu 27 morts depuis 1977 sur la partie de la route de Lodève entre le Plan-Cabane et les réservoirs d'eau. Ils ont réussi à bloquer un projet fou de passage de la route de Lodève à 3 voies, projet dont il reste quelques traces, et il remercie Yvan Vellay pour avoir permis de le stopper.

On rappelle que l'action vise maintenant à mettre à une voie la rue St-Louis et la rue Guillaume Pellicier qui en est le prolongement après le Plan-Cabane et jusqu'à la place Roger-Salengro.



Des rues de
cauchemard

noires,
polluées,
dangereuses!



Réclamons :
De vrais trottoirs
Une piste cyclable
Une seule voie pour les voitures
Une vitesse limitée à 30 km/h



pour une manifestation bon enfant pendant laquelle nous mettrons ces rues à une seule voie pour les voitures

Signez la pétition, chez les commerçants du quartier

Collectif Pour les rues Saint-Louis et Pellicier (Vélocité Montpellier, Comités de quartier Courreau-Peyrou, Drôle de Figue (Figueroles), Arceaux-Vie-Active, Arceaux-Avenue de Lodève

4 Les municipales : questionnaire de VéloCité aux candidats

Nous avons envoyé le questionnaire qui suit à chaque candidat aux élections à Montpellier. Nous attendons leur réponse, et vous communiquerons les résultats.

Questionnaire aux candidats sur le thème : Urbanisme et Déplacements, pour une ville apaisée, une cité humaine

- Modération de la circulation

Adhérez-vous à la démarche du Plan de Déplacement Urbain, qui est de réduire le volume, en valeur absolue, du trafic en ville ? Êtes-vous d'accord sur le principe d'accorder moins de place à la voiture au bénéfice des autres modes : marche, / vélo, transports en commun ? Êtes-vous d'accord pour lutter contre le stationnement sur trottoir ? Quels sont vos projets de reconquête de l'espace piétons ? Avez-vous comme objectif de faire respecter la limitation de vitesse en ville ? Êtes-vous d'accord pour généraliser les zones 30 dans la majorité des quartiers ? Avec quel pourcentage ?

- Transports en commun, vélo

Dans le cadre du PDU, quel est votre programme concernant votre commune ? Avec quelles améliorations en fréquence, service de soirée, confort, etc ? Avec des Parcs Relais pour voitures ? Pour vélos ? Plutôt qu'un ensemble de mesures éparpillées, êtes vous prêt à développer une politique cyclable co-

hérente ? Êtes-vous d'accord sur les couloirs mixtes transports en commun+vélo et les "contre-sens" pour vélos ? Quelle est, ou sera, votre politique de stationnement des vélos ?

– Stationnement :

Êtes-vous d'accord : Pour décourager le stationnement des déplacements quotidiens domicile-travail ? Pour dissuader la pénétration des véhicules motorisés en centre-ville (exemple : Ne plus réaliser de parcs de stationnement en centre-ville)

– Urbanisme :

Quel type de croissance souhaitez-vous ? Êtes-vous d'accord pour favoriser le logement et l'emploi près des axes lourds de transport en commun, les services de proximité ?

– Démocratie participative :

Que pensez-vous de la participation des associations à l'élaboration des projets de réglementation ou d'aménagement publics ? Serez-vous favorable à la participation des associations en amont des projets ?

– Problèmes spécifiques à Montpellier

– Stationnement : Visiblement, la ville de Montpellier se donne les moyens de verbaliser le stationnement prolongé sur les emplacements payants. Pourrait-elle mettre les mêmes moyens pour réprimer (mais oui !) le stationnement sur les trottoirs, les places réservées aux handicapés, les pistes cyclables ?

– Trottoirs : L'état des trottoirs, pour une ville qui a la taille et les prétentions de Montpellier, est scandaleux. Nids de poule, poteaux indicateurs mal placés, panneaux publicitaires tout aussi mal placés, barrières inutiles... Nous demandons un plan général de rénovation des trottoirs. Tout trottoir devrait comporter une largeur de un mètre sans obstacle. Êtes-vous d'accord avec ces propositions ?

– Vélo et urbanisme : Rendre les nouveaux quartiers : Agropolis, Zolad, Euromédecine, Millénaire, Près d'Arènes accueillants pour les cyclistes, par des aménagements visant à une circulation apaisée (les deux fois deux voies avec terre-plein central sont une incitation directe à la grande vitesse), des pistes cyclables (il n'y en a actuellement qu'au Millénaire) et des emplacements de stationnement pour vélo. Signaler, sur les plans de ville, les itinéraires cyclables ou conseillés aux cyclistes. Relier le centre ville aux villages voisins par des itinéraires cyclables sécurisés. Êtes-vous d'accord avec ces propositions ?

5 Compte-rendu de la réunion avec la Mairie de Montpellier

Suite à une demande de réunion avec la mairie Vélocité : Frédérique Steller, Jacques Lafontaine et Jean-François Vilarem, a rencontré le 15 Décembre 2000 un des élus de la Mairie, Ch. Moralès l'adjoint au Maire en charge du vélo à Montpellier entouré de Deserrières l'un des « responsables » du tramway, et Favier technicien responsable du vélo à la DGU.

Nous étions demandeur de cette réunion, et devons avouer qu'elle s'est assez mal passée, en partie de notre fait. Un manque de préparation certain. La leçon à tirer : Il faut préparer un document écrit listant les points que nous voulons débattre.

Nous voulions faire le point sur les différentes réalisations, sur les différents points noirs, ainsi que sur les projets en cours. Dès le début, nous avons attaqué bille en tête sur les problèmes. Le ton est monté assez vite, Moralès attendait un soutien pour son

action (?), il a eu des critiques. Bon, on a failli partir.

Toujours un baratin général : « maillage », « aménagements concertés », « axes de circulation ». Je retiens que « Le vélo est une priorité après le transport en commun de masse ».

Le discours de Deserrières concernant la conception de la deuxième ligne de tramway est assez encourageant.

Par contre, je viens de relire mon compte-rendu de la dernière réunion avec la Mairie, datée du 27 Mars 2000. Pas de quoi être très fier. Tout avance très doucement.

5.1 Le long du tramway (suite)

En résumé, il y a bien des pistes le long du tramway, mais elles se situent dans les quartiers nord (Hôpitaux, Lapaillade) ou Sud (Odysseum). Dans toute la partie empruntée massivement par les vélos, il n'y a rien. Nous avons fait un état circonstancié de ce fait, en argumentant sur la communication tendancieuse de la mairie qui fait croire que les transports en commun sont complémentaires, et notamment qu'il y a un aménagement cyclable le long du tramway. Du coup, Moralès est devenu tout rouge.

Lorsque le calme est revenu, nous avons compris que l'utilisation actuelle des voies du tramway par les vélos est passée dans les mœurs. En gros, contrairement aux voies de bus dans lesquelles les vélos sont tout juste tolérés, les vélos qui empruntent actuellement les voies du tramway, avenue Maguelonne, sur la comédie, avenue de Pr Grasset, Louis Blanc, Pasteur ... peuvent continuer à le faire, tout en restant très prudents, bien sûr. Pas question de doubler un tramway qui s'arrête, à l'aveugle. Pas question d'empêcher un tramway de circuler. Pour le reste on se débrouille, et tout va bien. Les conducteurs de tramway ont appris à adapter leur vitesse à l'encombrement des voies.

Attention, il reste des panneaux « Interdit aux piétons et aux vélos ». Ils concernent le droit, pas l'usage !

Quant aux parkings le long du tramway (quelques dizaines d'arceaux), on nous a expliqué que ces abris et maigres stationnements appartiennent au district, et font figure de *symbole*. La ville *peut prendre le relais*. À mon avis elle doit. D'autant plus qu'un journaliste malicieux pourrait comparer les intentions : « Montpellier, la Strasbourg du Sud » aux réalisations : 10 places de stationnement devant la gare ou à Antigone.

5.2 Les parkings

Sur ce problème de parking des vélos, la situation n'a pas avancé depuis le mois de Mars 2000. On nous avait annoncé de manière imminente des parkings sur la Comédie. Il y en a ! Mais pas trop quand même ! Une petite dizaine derrière l'opéra, une petite dizaine rue Boussairolles (ou rue Baudin ?), une grosse dizaine face au Quick, aucun près du polygone malgré une annonce il y a 9 mois. Les 200 places rue de l'Université ont bien été réalisées, mais les quelques vélos qui y stationnent comprennent bien que l'enjeu n'est pas le vélo, mais « Tu veux garder ta fac au centre ville. Je ferai tout pour te punir : rue barrées lors de travaux, suppression de toutes les places de stationnement autour de la fac en installant des arceaux pour les vélos... ».

Pour la gare, on attend un rendez-vous avec la direction régionale de la SNCF. Mais la Mairie pourrait pousser un peu aussi ?

5.3 Pistes variées

Rue de Montasinos : gravier ... C'est un aménagement *provisoire* pour environ 2 ans (projet immobilier, lié au tramway²?). La réponse convaincante est la suivante : Il y a une notion de saine gestion de l'argent public : Inutile de bien faire quelque chose qu'on sait devoir refaire dans 2 ans (mais ceci n'est pas un bon argument), et surtout, on aurait pu ne rien faire en attendant que les travaux soient terminés dans 2 ans, mais on a préféré occuper le terrain avec une piste même mal faite, car la pression des riverains est extrêmement forte pour avoir des places de stationnement. En marquant la piste avant les travaux, on n'aura pas de difficulté pour la faire admettre dans 2 ans.

La pression des riverains pour empêcher la construction d'une piste cyclable est un argument réel que je ne connaissais pas. En gros, les pistes prennent de la place aux voitures qui circulent, mais aussi aux riverains qu'on empêche de stationner chez eux ou presque (sur un trottoir, devant chez eux).

Une nouvelle piste rue de Nazareth, 2 voies + évolution du quartier liée à la construction de la ligne 2 du tram.

Une nouvelle piste rue de Barcelonne.

L'aménagement de plots av. de Castelnaud ne convainc pas Jacques, qui le fait savoir. Les plots en bétons, gênants pour les vélos, sont là pour empêcher le stationnement des voitures sur la piste.

Toutes les propositions d'aménagement sont suspendues peu ou prou à la décision du tracé de la ligne 2 du tramway. La rue de Bugarel a été évoquée.

5.4 Le jalonnement

Toujours annoncé, jamais aperçu. Un jalonnement sera réalisé tout le long d'un trajet qui mène de la piste le long du Lez à la Comédie, en passant par Antigone. La maquette est très séduisante, très sophistiquée. Jolis poteaux, directions, distances. Aux intersections, les différentes destinations sont indiquées, même si celles-ci ne sont pas atteignables par une piste cyclable.

À tester de toute urgence.

Un seul regret, la fin de l'itinéraire est nulle : Pour respecter l'interdiction de circuler sur les voies du tram, l'itinéraire qui emprunte la toute nouvelle piste cyclable tracée sur le trottoir central des allées du nouveau monde débouche sur le rond point de la place d'Olympie. Les vélos passeront tous par la voie du tram pour finir passage de l'horloge, dalle du polygone, et comédie.

L'itinéraire officiel passera dans un dédale de petites rues ...

5.5 La ligne 2 du tramway

Desrrières a été très convainquant :

- **On introduit un programme vélo tout le long de la deuxième ligne du tramway**
- **La problématique du vélo sera introduite dès les premiers choix à faire.** Ces choix sont souvent des choix culturels douloureux : les architectes et maîtres d'œuvres ne sont pas habitués à prendre en compte le vélo.
- **Ceci n'implique pas une piste tout le long de la ligne 2 du tramway.**

Actuellement des variantes de tracés sont à l'étude. Elles ne remettent pas en cause les itinéraires pour le vélo. **Attention** l'enquête d'utilité publique est lancée. Les choix faits pour le vélo y

apparaissent. Soyons vigilants. Il faut lire à fond cette enquête. *Des volontaires ?*

5.6 Conclusion

Pour résumer, question de Jacques Lafontaine à C. Moralès « Seriez-vous d'accord pour venir avec nous sur le terrain tester vos aménagements cyclables ? ».

Réponse : « **Désolé, je n'ai pas le temps** ».

C'est net et franc.

6 Compte rendu de l'Assemblée Générale du 10 Novembre 2000

Une vingtaine de présents, pour une association qui compte 106 adhérents, dont 78 sont – relativement – à jour de leur cotisation. C'est bien.

1. Le "rapport moral" de Jacques Lafontaine, dresse un portrait de l'activité de notre association pour cette année : un "lobbying" assez efficace auprès de la mairie et des médias, une activité de type manifestation un peu faible, et un militantisme de base très faible.

Les participants à l'AG ont apprécié l'action du 31 Mars (déjà) rue St Vincent de Paul pour protester contre le stationnement sauvage des voitures sur les pistes cyclables. C'est une action qu'il faudra refaire périodiquement !

Le militantisme a besoin de bras, de têtes, de temps. Bon. On n'épiloguera pas.

2. Le rapport financier de Jean-François Vilarem, ne déchaîne pas les passions. En résumé, 106 adhérents plus ou moins à jour de leur cotisation (ceci est un message subliminal). 4000 F en caisse. 2650 F de recettes (adhésions/réadhésions) 3950 F de dépenses

Les dépenses se répartissent en : 415 F assurance, FUB 435 F petit matériel (banderoles, étiquettes ...) 1500 F timbres 1600 F photocopies (bulletins, tracts, affiches)

Un bulletin qui compte 6 pages coûte 3,90 F (timbre compris) et un bulletin de 8 pages coûte 5,10 F (timbre à 3f50 au lieu de 2F70).

Nous n'avons pas demandé de subventions à la Mairie. Notre indépendance reste totale, et tant que les finances vont bien...

Les 2 rapports sont adoptés à l'unanimité.

3. "Conformément à son ordre du jour" le président demande une modification des statuts qui permette à l'Association d'agir en justice si nécessaire. L'article suivant, ajouté aux statuts, est adopté à l'unanimité : "Article 16 : L'Association peut mener des actions juridiques auprès des tribunaux compétents, pour toutes les questions ayant un rapport direct ou indirect avec son objet social. Une telle action est décidée par le Conseil d'Administration. Elle est conduite par le Président, qui peut être assisté du Bureau de l'Association."
4. Conformément aux statuts, le Conseil d'Administration est renouvelé par moitié : Sortants : C. Farcy, S. Darlet et J.F. Vilarem Élus à l'unanimité : J. Achard, C. Farcy, L. Nourigat, L. Pommerais et J.F. Vilarem

Le nombre d'élus passe de 6 à 8 (les statuts prévoient jusqu'à 12 membres).

Le Conseil d'Administration est donc actuellement composé de : J. Lafontaine, E. Boisseau, G. Daurat, J. Achard, C. Farcy, L. Nourigat, L. Pommerais et J.F. Vilarem

7 Activités passées

Manifestation contre le stationnement des voitures sur les pistes cyclables.

Lundi 18 Décembre de 16h30 à 17h15, devant l'école au croisement de la rue

Las Sorbes et de l'avenue d'Assas.

Les médias et la police nationale étaient bien au rendez-vous. 3 policiers nationaux, 2 journalistes photographes (Midi Libre et la gazette), une dizaine de membres de Vélocité, très peu d'automobilistes contrevenants.

Nous avons sermonné les automobilistes coupables "Oui, je sais que c'est mal, mais où voulez-vous que je me gare?". "Je m'en vais, j'ai tort"... Pas de violent.

Nous avons rencontré des parents écoeurés : "De toute façon, ça ne sert à rien. Des années qu'on se bat. Toujours les mêmes qui se garent n'importe comment. Si on les laissait faire ils avanceraient leurs autos jusque dans les classes". "Comment avez-vous fait pour avoir des policiers devant l'école ? On demande une présence policière pour réguler les sorties et on n'obtient rien."

Des policiers de très bonne composition "On se met un peu plus loin pour ne pas gêner votre action. Si vous refaites une autre action de ce type prévenez nous. On viendra à chaque fois. C'est une action pédagogique, et qui se passe bien".

Voilà. Il me semble que ce type d'action n'est pas très coûteux à organiser, que nos membres ne sont pas submergés par une pression pour l'action, que les retombées sont bonnes : on rencontre des piétons, des parents, voire des automobilistes qui sont acquis à notre cause. Après tout, nous ne défendons pas uniquement les cyclistes, mais aussi les piétons condamnés à faire un détour sur la route par les autos garées sur les trottoirs, à cheval sur la piste cyclable.

8 Nos adhérents écrivent : itinéraires, points de vues, ...

Un condensé de contributions piquées dans la liste, ou envoyées au rédacteur

8.1 Poteaux arrachés

Claude Monod Dernière minute : à l'instant où nous mettons sous presse, nous recevons une communication de notre correspondant du quartier de « La Martelle » : Le gang des criminels fous a encore frappé, nous avons retrouvé un nouveau poteau couché sur le sol. Le choc a dû être très violent, le macadam est soulevé comme par un tremblement de terre. Les coupables ayant pris la fuite, il est impossible d'en savoir plus car, par peur des représailles les 2 poteaux restant, seuls témoins du drame, refusent de témoigner. L'un d'eux a déclaré « après le lâche assassinat de nos pote(eaux), nous avons peur des menaces qui pesaient sur nous, nous avons alors accepté de tout raconter à une cycliste qui s'était montrée compatissante et avait promis de nous aider, mais quand elle est passée ce matin, a découvert le poteau (rose) constatant que le tour du 4ème était venu, elle a finalement eu l'air amusé, et ça, c'était insupportable ! »

A suivre

8.2 À suivre

Des lettres concernant le stationnement abusif sur les pistes cyclables sont reportées au prochain numéro.

Une version mise à jour de l'itinéraire menant en sécurité de Montpellier à Palavas est reporté au prochain numéro.

9 Revue de presse

Courrier des lecteurs dans Auto-plus du mois de janvier. Sans commentaire !

« Dans le forum sur l'automobile et la ville...(Auto plus 635) je trouve que l'on n'a pas assez évoqué l'impact négatif des pistes cyclables. Il faut à tout prix éviter la mise en place de tels tracés sur la chaussée de la circulation. ... Il faudrait que ces voies soient posées en priorité sur les vastes trottoirs qui existent sur certaines avenues. ... Je suis horripilé de voir des circuits pour deux roues dans des rues très étroites, car cela gêne énormément la circulation et le stationnement. Si l'on ne prend pas garde, c'est le vélo qui mettra au pas l'automobile ! »

Avis aux adhérents

Ce bulletin vous est ouvert. Envoyez vos contributions de préférence par courrier électronique (format texte pur dit aussi ASCII, ou si vraiment vous ne pouvez l'éviter, au format RTF) à l'adresse : velocite@chez.com

Une liste de diffusion permet de communiquer entre adhérents par mail. La procédure d'inscription est souple (nombreuses options, par exemple annuler la réception des mails émis, tout en conservant la possibilité de consulter et d'émettre). Pour s'inscrire ou consulter les messages de la liste utilisez un butineur (netscape, internet explorer,...) avec l'adresse <http://maretmanu.org/mailman/listinfo/velocite> Venez à nos réunions qui ont lieu certains Vendredis soirs à 18h, à la Maison de l'Environnement (téléphonez avant pour confirmation de la tenue de la réunion). Entrez par la petite porte du 16 rue Ferdinand Fabre (à côté de la rue Lakanal), et c'est la première pièce à gauche au rez de chaussée. Frappez à la fenêtre si la porte est fermée.

Consultez le site internet, vous y trouverez les informations les plus récentes, ainsi que des documents, des anciens numéros du bulletin, des liens et contacts divers : *web* : <http://www.citeweb.net/fubicy/montpellier/> et <http://www.chez.com/velocite/>

Marchands et réparateurs de vélos accordant une remise aux adhérents de VéloCité Languedoc sur présentation de la carte d'adhérent :

Nom	Adresse	Remise
Bernabeu	29, rue du Fg Figuerolles, Montpellier	10%
Sibade	7 rte de Lodève, Celle-neuve	10%
Cylomotosport Moisdon	30 rte de Toulouse, Montpellier	10% pièces 8% vélos
RS Tour de France	10, av de Maurin, Montpellier	10%
Pinol	110, rue Fg Boutonnet, Montpellier	

Appel aux cotisations

Chers adhérents,

Pour être ou rester membre de l'association il faut avoir réglé sa cotisation chaque année. Cette modique cotisation est utilisée en frais de timbres, de reproductions (bulletin, lettres, affiches), en cotisation à la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette), en achats de petit matériel.

Les tarifs ont été fixés par le Conseil d'Administration à : normal (50F), étudiant ou chômeur (30F), soutien (100F ou plus).

La date de règlement de votre dernière cotisation figure sur l'étiquette d'expédition. Si l'échéance est dépassée, date antérieure à « aujourd'hui moins 1 an », veuillez envoyer vos chèques libellés à l'ordre de VéloCité Languedoc, Maison de l'Environnement, 16 rue Ferdinand Fabre, 34090 Montpellier.

Expéditeur :

VéloCité Languedoc
Maison de l'Environnement
16 rue Ferdinand Fabre
34090 Montpellier

Destinataire :

VÉLOCITÉ

LANGUEDOC

Vélocité Languedoc
Maison de l'environnement
16 rue Ferdinand Fabre
34090 Montpellier FRANCE
Tél. : 04 67 79 08 21 Fax : 04 67 72 45 00
<http://fubicy.org/montpellier/>
<http://www.chez.com/velocite/>
e-mail : velocite@chez.com

Ne pas jeter sur la voie publique.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

Téléphone :

J'adhère à l'association loi 1901 "Vélocité Languedoc" pour un an au tarif:
 Normal (50F) Etudiant, chômeur (30F) Soutien (100F)

Libellez votre chèque au nom de : "Association Vélocité Languedoc". Vous recevrez les derniers numéros de notre bulletin, une carte d'adhérent qui vous permettra d'obtenir des réductions de 5 à 10% chez certains marchands de cycles, et vous serez abonné au bulletin pendant un an (soit 4 numéros).